

Châteauguay



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DM-56-24.

AVIS PUBLIC est donné, que lors de la séance ordinaire devant avoir lieu le **9 décembre 2024 à 19 h**, à la salle du conseil, située au 71, rue Principale, à Châteauguay, le conseil municipal de la Ville de Châteauguay rendra une décision sur les demandes de dérogation mineure mentionnées ci-après.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à ces demandes.

1. DM-56-24

Emplacement

Adresse : 255, boulevard Brisebois
Demandeur : Ville de Châteauguay
Lots : 6 105 620 et 6 531 701

Nature de la demande

- Permettre une marge latérale minimale de 6,31 mètres, alors que la norme prescrite est de 12,2 mètres pour un bâtiment principal du groupe d'usage « Communautaire » de structure isolée.

Donné à Châteauguay, ce 21 novembre 2024.

Le greffier,

George Dolhan, notaire

Châteauguay



**CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC
RELATIF À DES DEMANDES DE DÉROGATION
MINEURE**

Je soussigné, Maître George Dolhan, agissant en ma qualité de greffier de la Ville de Châteauguay, certifie par la présente que j'ai affiché en date du 21 novembre 2024, le présent avis public concernant la demande de dérogation DM-56-24 à l'hôtel de ville situé au 5, boulevard D'Youville à Châteauguay.

De plus, tel que prévu au règlement G-016-17 déterminant les modalités de publication des avis publics de la Ville adopté lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 21 août 2017, je certifie par la présente que j'ai affiché, en date du 21 novembre 2024, le présent avis public dans le site Internet de la Ville de Châteauguay.

Attesté à Châteauguay, ce 21 novembre 2024.

Le greffier,

George Dolhan, notaire